



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 avril 2010

SEANCE DU 29 MARS 2010

HÔTEL DE VILLE - REMISE AUX NORMES
ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ -
PROLONGATION DES DÉLAIS D'EXÉCUTION -
AVENANTS N° 1 POUR LES LOTS 3, 4, 6, 7, 8
ET 9 - AVENANTS N° 2 POUR LES LOTS 1 ET
2

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 02 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

HÔTEL DE VILLE - REMISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ - PROLONGATION DES DÉLAIS D'EXÉCUTION - AVENANTS N° 1 POUR LES LOTS 3, 4, 6, 7, 8 ET 9 - AVENANTS N° 2 POUR LES LOTS 1 ET 2

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération en date du 19 janvier 2009, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux pour la restructuration de l'Hôtel de Ville pour les lots 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8 et 9.

Le délai global d'exécution des prestations pour l'ensemble de ces marchés travaux est de 12 mois y compris la période de préparation. Le début des travaux était prévu pour septembre 2009.

Un ordre de service a été établi par anticipation à l'entreprise BRUNET – *lot n° 8 électricité* - pour un démarrage de chantier le 4 mai 2009. En effet, en raison des déplacements de bureaux ainsi que du déménagement de la DSIT, l'entreprise a dû intervenir pour des travaux de câblage informatique indépendants des autres lots.

Le second ordre de service a été notifié pour un démarrage des autres corps d'état au 14 septembre 2009, comme initialement prévu.

Par ailleurs, des aléas de chantier comme :

- les fondations complémentaires de la gaine d'ascenseur ;
- les modifications de prestations internes au fonctionnement de l'Hôtel de Ville en phase d'exécution : contrôle d'accès, emplacement des bureaux...

ont entraîné un retard d'exécution.

En conséquence, il convient de prolonger le délai de l'ensemble des lots pour 6 mois afin d'achever le chantier.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants n°1 de prolongation aux marchés passés pour :

- lot n° 3 Entreprise AUDIS
- lot n° 4 Entreprise ASSELIN
- lot n° 6 Entreprise CFA
- lot n° 7 Entreprise REVERDY
- lot n° 8 Entreprise BRUNET
- lot n° 9 Entreprise SNGC.

- Approuver les avenants n°2 de prolongation aux marchés passés pour :

- lot n° 1 Entreprise AD2L
- lot n° 2 Entreprise TROUBAT.

- Autoriser Madame le Maire ou l' Adjoint délégué à signer ces avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL